

V

Messieurs les Ministres.

Mesdames, messieurs les élus.

Messieurs les officiers généraux.

Officiers, sous officiers, officiers mariniers, soldats, quartiers-maitres et marins.

Mesdames, messieurs.

Je suis déjà venu sur ce magnifique porte-avions pour commémorer le débarquement de Provence. J'avais décidé de vous retrouver à l'occasion des voeux aux armées. Mais il se trouve que j'interviens devant vous dans un moment exceptionnel, une épreuve que traverse notre pays.

Nous avons été victimes d'une attaque terroriste sur notre propre sol. 17 personnes ont été tuées par les terroristes.

Des journalistes, parce qu'ils étaient journalistes. Des policiers, parce qu'ils étaient policiers. Des Juifs, parce qu'ils étaient juifs.



Je rends une fois encore hommage à ces victimes et j'exprime ma compassion à l'égard des proches pour leur dignité.

Face à l'épreuve qu'a connue notre pays le peuple français a su réagir ; il a répondu par une solidarité, une fraternité, une unité qui font la fierté de toute notre nation et l'admiration du monde entier. Je tiens également à saluer le comportement exemplaire des forces de gendarmerie et de police qui ont, avec courage, avec bravoure, avec professionnalisme, neutralisé les terroristes et qui assurent quotidiennement la sécurité de nos concitoyens.

Ces forces de gendarmerie et de police vont être renforcées, sont déjà renforcées par les armées. C'est une opération intérieure d'une ampleur inégalée et considérable. Le plan VIGIPIRATE a été porté à un niveau jamais atteint. 10.000 militaires sont déployés sur l'ensemble du territoire national pour en protéger les points les plus sensibles : les écoles, les lieux de culte, synagogues, mosquées , églises ou temples.

Le rythme du déploiement est lui-même exceptionnel, inédit. En à peine trois jours le dispositif est passé de 1000, c'était son niveau lundi lorsque j'ai pris la décision, jusqu'à 10.500, ce sera le niveau des effectifs ce soir. Jamais dans notre histoire récente il n'y a eu un tel déploiement avec une telle rapidité.

La Défense nationale montre ainsi qu'elle remplit parfaitement l'un des objectifs qui a été fixé dans le Livre blanc et qui consiste à protéger notre territoire.

La capacité de notre armée lui permet donc d'assurer dans un délai rapide - quelques jours - cette



mission de protection de nos compatriotes sans que l'armée ne se confonde avec la police et la gendarmerie. Mais la coopération doit être parfaite, elle l'est. Et c'est bien ce que je constate puisque nos forces civiles et militaires font preuve d'une réactivité et d'une complémentarité en tout point remarquables. Je tenais, aujourd'hui même, à vous en féliciter.

Nous devons répondre à des attaques venues de l'intérieur, celles qui se sont produites pendant ces trois jours terribles, mercredi jeudi et vendredi - attaques de l'intérieur qui peuvent être commanditées de plus loin puisqu'elles sont revendiquées par des organisations terroristes que l'on connaît bien.

Mais dans le même temps nous devons aussi conjurer les menaces venant de l'extérieur, et elles sont nombreuses. C'est le sens des choix que j'ai faits au nom de la France pour réagir immédiatement à la percée des terroristes au Mali. C'était le 11 janvier 2013. Mais c'est aussi le choix que j'ai fait pour participer à la coalition destinée à frapper Daesh en Irak. C'est une décision que j'ai prise l'été dernier.

En même temps que nous pouvons être présents, soit sur le plan terrestre - c'est le cas dans le cadre de l'opération Barkhane -, soit sur le plan aérien - ce que nous faisons en Irak -, nous devons aussi soutenir de la meilleure des façons ceux qui se battent en première ligne contre les djihadistes . C'est la raison pour laquelle nous avons livré des équipements militaires aux Kurdes d'Irak et que nous aidons les forces de l'opposition en Syrie qui se battent contre l'Etat islamique.

Je continue néanmoins de regretter, je le dis devant vous, que la communauté internationale n'ait pas agi en temps voulu pour faire cesser les massacres en Syrie et empêcher les extrémistes de



gagner plus de terrain encore.

C'était notamment à la fin du mois d'août 2013, début du mois de septembre, que la communauté internationale aurait du déjà agir. La France était prête ; les ordres avaient été donnés ; les dispositifs étaient en place. Une autre voie a été préférée. Nous en voyons les résultats.

La lutte contre le terrorisme c'est une affaire de temps. Attendre est un péril ; se précipiter est un risque. La France fait donc les choix judicieux. Elle ne peut pas intervenir partout.

On nous demande de le faire.

Il y a tant de menaces, tant de dangers, tant de terreur en Lybie, au Nigéria, mais la France ne peut pas et ne veut pas d'abord participer à une action qui n'aurait pas la caution des Nations Unies ; elle ne veut pas non plus agir seule et de manière précipitée ou aventureuse, car il s'agit de la vie des soldats. Donc nous agissons aussi sur le plan politique pour que des conditions puissent être trouvées par la communauté internationale pour régler ces conflits.

Mais là où nous intervenons, là où nous agissons, nous devons montrer une très grande détermination.

Cette semaine, le Charles de Gaulle part en mission - est déjà en mission. L'appareillage de notre porte-avions est un acte qui a du sens. C'est un engagement. Le Charles de Gaulle c'est un instrument de force et de puissance, c'est le symbole de notre indépendance. Il manifeste la capacité politique, militaire, diplomatique de la France.



Aujourd'hui, la situation au Moyen Orient justifie la présence de notre porte-avions. Grâce au Charles de Gaulle nous disposerons d'informations précieuses, de renseignements. Nous pourrons, si nécessaire, mener des opérations en Irak avec encore plus d'intensité et plus d'efficacité.

Le porte-avions travaillera en étroite liaison avec les forces de la coalition. Il nous donnera tous les moyens d'une projection à tout moment en cas de tension supplémentaire. C'est dire l'importance de la mission que vous effectuez.

Dans le contexte que je viens de décrire au plan international avec l'attaque qui s'est portée sur notre propre territoire, vous êtes d'une certaine façon en opération.

J'ai toute confiance en vous, dans l'équipage qui sert le Charles de Gaulle. Je connais le savoir faire des pilotes, des mécaniciens et des marins. Vous vous inscrivez dans une longue tradition. Notre pays en effet a toujours pensé qu'il y avait une stratégie à mener avec l'aéronavale. Ce sont des visionnaires au cours de la Première guerre mondiale qui en ont eu la conception. Depuis, génération après génération la France a fait en sorte de disposer de cet outil, outil remarquable que vous servez.

La France est l'un des rares pays au monde capable de mettre en oeuvre une force aéronavale aux compétences complètes avec un porte-avions à catapulte.

Avec plus de 34 000 appontages depuis sa mise en service, le Charles de Gaulle est une illustration de la performance industrielle et technologique de notre pays au service de sa propre défense. Mais également de la performance de tous les personnels qui servent sur le porte-avions.



La décision que j'ai prise de faire appareiller, avec le ministre de la Défense, le porte-avions, a le sens que je viens de vous donner. Il nous permet d'avoir une influence sur la scène internationale.

La mission qui commence est donc aussi une réponse au terrorisme. Nous lui faisons la guerre et donc nous devons y mettre les moyens militaires les plus adaptés face aux menaces.

Notre pays, le vôtre, consacre des ressources budgétaires importantes à l'effort de défense. Nous en voyons la traduction encore aujourd'hui. D'abord des femmes et des hommes bien formés, bien entraînés, bien commandés. Ensuite des outils de renseignement permettant de relever le défi de la cyber défense, enjeu majeur, des équipements de haute technologie, le porte-avions. Enfin, une force de dissuasion constamment entretenue et disponible à tout moment, et l'aéronavale en est une composante majeure.

Il y a, ce qu'on appelle, dans la marine l'esprit d'équipage. C'est une belle expression l'esprit d'équipage. Ca vaut pour toutes les armées mais cela vaut aussi pour une nation ou pour un peuple . Nous sommes un équipage nous aussi ensemble.

Qu'est-ce que ça veut dire, être un équipage ? Cela veut dire agréger des hommes et des femmes qui apportent chacune, chacun leurs compétences, leur savoir-faire, leurs qualités, leurs origines, leurs parcours, leur diversité.

La France doit être un équipage. Mais pour servir les armées, il faut qu'il y ait un engagement militaire continu ; nous avons besoin dans ces circonstances de mobiliser tous les concours et d'abord des militaires d'active. Car je ne vous apprend rien, il n'y a pas d'armée sans les hommes



et les femmes pour la servir.

C'est pourquoi je suis avec le Premier ministre et le ministre de la Défense, mais c'est ma responsabilité liée à ma fonction de chef d'Etat et chef des armées, je suis très vigilant, dans le contexte que je viens de décrire, quant au niveau des effectifs militaires et donc quant aux restructurations qui sont prévues.

La situation exceptionnelle que nous connaissons doit conduire à revenir sur le rythme de réduction des effectifs qui avait été programmé pour les trois prochaines années dans le cadre de la Loi de programmation militaire.

Ce rythme doit être revu et adapté. Je demande donc au ministre de la Défense de me faire des propositions, d'ici la fin de la semaine, en tenant compte évidemment des nécessités budgétaires. Je tiendrai un Conseil de défense sur cette question des effectifs mercredi et je prendrai aussitôt la décision.

Voilà pourquoi les forces que vous constituez sont si essentielles. Voilà pourquoi dans ce moment particulier j'ai voulu que des décisions puissent être prises pour que la France soit sûre que sa défense est au rendez-vous et que vous vous soyez convaincus que nous vous faisons confiance pour permettre d'être protégés et d'intervenir là où vous êtes appelés.

Il y a les militaires d'active, il y a aussi les réservistes. Je veux ici aussi souligner leur rôle. Les réservistes sont appréciés du commandement. Ils offrent aux armées des compétences et un rayonnement dont il serait hasardeux de se priver face aux tensions du monde.



Je souhaite donc que les dispositifs sur l'emploi des réserves soient améliorés pour permettre à tous ceux qui ont une compétence d'apporter à nos forces tout ce qu'ils peuvent offrir à la nation.

Ces échanges profitent à tous ; aux entreprises, dont sont issus ces réservistes ; aux armées qui sont enrichies par cet apport ; et bien sûr aux intéressés eux-mêmes qui vivent dans les armées une expérience inoubliable.

Servir la France c'est ce que vous faites. Servir la France n'est pas simplement une mission qui revient aux seuls militaires ou aux seuls fonctionnaires civils. Tout citoyen doit pouvoir être utile à son pays, où qu'il soit, d'où qu'il vienne, quelles que soient ses origines. Chacune, chacun peut participer à sa manière pour redresser la France, la protéger, la rendre meilleure.

Le service civique est une très belle idée. J'ai annoncé qu'il doit devenir universel. Il sera donc proposé à tous les jeunes français qui en feront la demande.

Nos compatriotes ne manquent pas de civisme. Ils en débordent même, chaque fois qu'on les sollicite. Le vivier est immense et j'ai eu là aussi la fierté de le constater.

Prenons l'exemple de la lutte contre Ebola. Cette terrible maladie. Des volontaires se sont spontanément manifestés pour soutenir l'action que nous avons engagée. Je veux féliciter tous ceux, militaires et civils, qui s'impliquent sans compter depuis le début de cette redoutable épidémie.

Notamment en Guinée où je me suis rendu et où j'ai pu constater que face à un fléau, l'armée, toujours l'armée, répond présente.





Je pense notamment aux hommes et aux femmes du service de santé. Ils mettent toute leur expertise au service de la lutte contre ce virus. Et leur action remarquable a été saluée par l'ensemble de la communauté internationale.

L'Afrique fait face à ce fléau, mais l'Afrique fait face aussi à d'autres menaces, d'autres périls.

J'ai rappelé ce qu'avait été notre action au Mali ; elle n'est pas terminée. Il y a deux ans, nous avons pris la décision d'intervenir pour arrêter d'abord l'offensive djihadiste, la réduire, et faire en sorte que le Mali puisse retrouver son intégrité territoriale. C'est fait. Mais en même temps nous devons continuer, avec les forces des Nations Unies, avec l'armée malienne, nous devons continuer à permettre la réconciliation, le développement du pays et surtout empêcher la résurgence des groupes terroristes.

C'est la raison pour laquelle, grâce à vous, des opérations ont été récemment menées qui ont pu déjouer les tentatives terroristes. Ainsi, en 2014, l'année dernière, 200 djihadistes dont quelques chefs importants ont été neutralisés par nos troupes.

Mais le cadre de notre action a également été élargi. Il couvre maintenant le Sahel, de la Mauritanie au Tchad pour renforcer les Etats de la région face justement à ces menaces des groupes terroristes qui se sont souvent repliés là où nous ne pouvons pas les atteindre, notamment en Libye.

Commandées depuis Ndjamena au Tchad, nos troupes de l'opération Barkhane sont maintenant pleinement opérationnelles. Au sol comme dans les airs, elles travaillent en parfaite osmose et en



étroite collaboration avec les armées des pays amis.

Nos forces spéciales, je veux aussi leur rendre hommage, prennent depuis les premiers jours une part primordiale en accomplissant un travail remarquable.

Tout cet espace, nous en voyons, aux frontières, les dangers. Je pense à ce qui se passe en Libye, au Nigéria, avec ce groupe terroriste Boko Haram qui décime des villages, des villes entières. Là encore nous devons faire en sorte que ce soient les pays eux-mêmes, les pays africains, qui assurent leur propre sécurité. Nous devons les appuyer.

Nous devons quelquefois aussi intervenir lorsqu'il y a des risques de massacre. Et vers qui se tourne-t-on ? Toujours vers la France. En République Centrafricaine ce fut l'opération Sangaris qui a été lancée il y a treize mois en application d'une résolution unanime du Conseil de sécurité.

Cette opération Sangaris a été, si je puis dire - mais j'ai peine à le dire - un succès. Non pas parce qu'elle n'a pas réussi - il y a eu des massacres, il y a eu des morts - mais il y en aurait eu encore plus si nous n'avions pas été là. Nous avons pu atteindre nos objectifs et aujourd'hui il y a le déploiement d'une force africaine qui a maintenant laissé place à une force des Nations Unies.

J'ai donc décidé d'alléger notre dispositif en République Centrafricaine. 2 000 soldats aujourd'hui, 1 700 au printemps, 800 à l'automne prochain.

Ce mouvement s'exécutera en parallèle de la montée en puissance de la mission des Nations Unies qui atteindra, elle, 12 000 hommes. Je peux dire donc qu'en Centrafrique nous avons fait ce que



nous avons dit, grâce à vous. Nous avons permis à ce pays, l'un des plus pauvres du monde, de retrouver un début de calme et d'apaisement, même s'il y a encore beaucoup à faire.

Je félicite les militaires qui y ont contribué par leur sang-froid. Aussi, sur proposition du ministre de la Défense, un contingent spécial de la Légion d'honneur et de la Médaille militaire viendra récompenser les militaires s'étant particulièrement distingués sur le théâtre centrafricain.

L'Afrique n'est pas le seul continent d'intervention de nos armées. Sur l'ensemble du globe, 20 000 militaires sont en permanence déployés hors de nos frontières. Dont la moitié en opérations extérieures.

Hier, conformément à l'article 35 de la Constitution, le parlement a autorisé à l'unanimité, à l'unanimité, la prolongation de la mission de nos forces en Irak. Cette confiance qu'a donnée le Parlement au Gouvernement pour agir, c'est une confiance qui vous est adressée.

Elle permet de donner à la France l'image d'un pays rassemblé autour de son armée pour prendre ses responsabilités. La lutte sera longue en Irak, beaucoup pourraient considérer que c'est un combat bien lointain par rapport à ce que nous vivons. Non, c'est le même, parce que si nous arrivons à lutter contre le terrorisme en Irak comme nous l'avons fait d'ailleurs en Afrique, c'est aussi pour assurer notre propre sécurité.

En Irak, à travers l'action que nous menons à partir des différents territoires amis, les Emirats, la Jordanie, ou de zones maritimes proches - le porte-avions jouera son rôle -, en Irak nous pouvons nous ajouter aux forces de la coalition dont nous sommes l'un des principaux protagonistes et



permettre grâce à l'opération Chammal d'obtenir déjà de premiers résultats.

Le groupe Daesh, groupe terroriste qui occupe une partie du territoire irakien, est en reflux ; mais il y aura à poursuivre ce travail aussi longtemps que nécessaire. L'objectif c'est de restaurer la souveraineté irakienne sur l'ensemble du territoire.

Mais je n'oublie pas aussi toutes les autres missions que nos forces réalisent à l'étranger pour préserver nos intérêts, protéger nos ressortissants, lutter contre le narcotrafic, contre la piraterie. Voilà toutes les missions que nos armées remplissent : protéger notre territoire, agir pour la paix, défendre nos intérêts, assurer l'indépendance de la France, respecter les engagements auprès de nos alliés ; voilà tout ce que vous faites.

Pour mener à bien toutes ces missions, j'y reviens, il faut des ressources et des moyens : c'est la loi de programmation militaire. Je me suis engagé à la respecter pour le chiffre qui a été affiché, 31,4 milliards, et ce chiffre-là est sanctuarisé.

Ce n'est pas simplement qu'un chiffre, c'est ce qui permet de faire fonctionner nos armées et de les équiper, c'est un ensemble de crédits budgétaires et de ressources exceptionnelles. Ces crédits-là, ces ressources-là seront strictement maintenues pour que nous puissions atteindre tous les objectifs que j'ai fixés pour nos armées. C'est ainsi que tous les projets qui sont prévus par la loi de programmation militaire en 2015 pourront se concrétiser. Je pense à la commande des 12 avions ravitailleurs MRTT pour l'armée de l'air, au lancement du grand programme Scorpion pour l'armée de terre, à la rénovation de 11 ATL2 et à la commande de bâtiments de soutien et d'assistance hauturiers pour la marine ainsi que d'une centaine de véhicules pour les forces spéciales ; tout sera



exécuté comme il est prévu.

Quant au nouveau dispositif de financement qui s'ajoute aux crédits militaires je veux qu'il puisse être mis en oeuvre dès cette année. Je parle des sociétés de projets. Elles permettront d'acquérir du matériel dans des conditions plus souples, plus fluides aboutissant à une mise en service rapide des moyens dont les forces ont besoin.

D'ailleurs l'efficacité opérationnelle de nos matériels militaires, c'est à la fois un atout pour notre défense mais c'est également un atout pour notre industrie.

Parce que c'est un cercle vertueux : si nous produisons de bons matériels, de bons équipements pour nos armées, ceux dont vous vous servez, nous pouvons à ce moment-là aussi les exporter vers des pays que nous choisissons et qui nous choisissent et ainsi conforter les emplois de notre industrie de défense. En faisant en sorte que notre industrie de défense soit l'une des plus performantes, nous favorisons aussi l'exportation de biens productifs, de matériels pour l'industrie civile et la France peut ainsi aussi renforcer son économie.

Je sais que depuis plusieurs années et malgré l'effort budgétaire qui est consacré, il y a des réformes qui vous sont demandées et qui parfois nécessitent bien des ajustements, bien des modifications, bien des changements d'habitudes. Mais ça ne vaut pas que pour les armées, ça vaut partout dans la société ; mais pour les armées c'est vrai que cela crée aussi une sensibilité particulière.

Je veux donc ici dire que sur ces équipements, sur ces réformes, les équipements seront préservés



et les réformes seront faites. Mais il faut tirer aussi quelques conclusions : il y a eu des échecs, je pense au système Louvois dont les dernières cicatrices ne sont pas encore fermées et je salue l'action du ministre pour trouver des solutions. Le processus de remplacement du logiciel défectueux est en cours et il devra rentrer en première phase opérationnelle dès l'an prochain pour être ensuite généralisé.

Je ne peux pas accepter que nos militaires puissent connaître le moindre retard, la moindre erreur dans leur rémunération, c'est-à-dire dans leur solde. Il y a trop de demandes qui vous sont faites pour qu'il puisse y avoir la moindre négligence là-dessus. Et s'il y a eu des erreurs qui ont été commises dans le passé elles doivent être corrigées.

Je veux aussi parler de la condition militaire. Je suis attentif avec le ministre à ce qu'elle puisse être améliorée dans le cadre du Haut comité d'évaluation. Il y a des réunions qui se tiennent du Conseil supérieur de la fonction militaire et je suis toujours attentif à ses conclusions.

Il se trouve que la Cour européenne des droits de l'homme a demandé à la France de revoir son dispositif relatif au droit d'association des militaires, c'est-à-dire à vos droits. Et après avoir mené une série de consultations j'ai décidé de suivre les propositions qui m'étaient faites par le conseiller d'Etat, Bernard PÊCHEUR, et de prendre les dispositions qui devront être traduites par la loi. Il y aura donc la préservation des droits et des devoirs des militaires et en même temps les prérogatives du commandement seront sauvegardées. Une loi viendra bientôt intégrer au code de la défense cette avancée sur la représentation des personnels.

Il y a aussi tout l'effort qui est fait pour le monde combattant - le secrétaire d'Etat est là. Les droits



des anciens combattants doivent être consolidés : ils le seront. Des critères d'attribution de la carte du combattant seront élargis avec ce qu'on appelle la carte opérations extérieures à partir du 1er octobre prochain. Je suis aussi attentif au soutien des blessés, des conjoints, des grands invalides de guerre et là encore des dispositions seront prises pour améliorer leur situation.

Je veux aussi insister sur la réparation qui est due aux Harkis, sur la meilleure prise en charge, aussi, d'un certain nombre de situations familiales. Cela fait partie, là encore, du devoir de la Nation à l'égard des anciens combattants.

Je veux terminer sur une réflexion qui nous engage tous. Nous sommes attachés, nous, la France, à des valeurs : des valeurs de liberté, de démocratie, de pluralisme, de dignité, d'égalité de la femme et de l'homme. C'est pourquoi nous portons un idéal partout dans le monde. C'est pourquoi nous voulons vivre ensemble, avec ces valeurs de la République. C'est aussi pourquoi vous menez un certain nombre d'opérations.

C'est votre mission. Vous agissez au nom des valeurs de la République et lorsque ces valeurs sont atteintes, sont froissées, sont mises en cause par des terroristes, alors il faut savoir se défendre. C'est le rôle des policiers, des gendarmes, des magistrats ; c'est le rôle aussi des armées lorsque la menace vient de l'extérieur.

Une grande nation, c'est une nation qui a des institutions solides. L'Armée fait partie de ces institutions et l'Armée est au service de la République. Elle participe donc de l'unité nationale. Les Français savent qu'ils peuvent compter sur elle pour assurer notre indépendance, notre défense ; ils sont convaincus que pour promouvoir l'idéal que nous portons tous, la force peut être un ultime



recours, même si la force du droit doit chaque fois être recherchée.

Face au jihadistes, aux fondamentalistes, aux terroristes, la France doit agir. Agir pour elle-même, agir pour le monde, agir pour porter assistance aux pays qui font appel à nous, dans le cadre du droit international et avec un mandat des Nations unies.

Dans le formidable mouvement citoyen qui s'est levé dimanche, notre peuple a voulu exprimer une conviction, une force, un attachement. A la liberté d'expression, à la démocratie, à la liberté tout court et à la laïcité. Les Français ont dit très clairement que pour que notre pays vive en paix, vive en démocratie, vive en liberté, il fallait des journalistes pour parler, pour écrire ; il fallait des dessinateurs pour dessiner ; il fallait des policiers et des gendarmes pour les protéger ; il fallait des militaires pour les défendre. Tous unis pour défendre les valeurs de la République.

C'est parce que nous sommes dans ce moment-là et c'est parce que nous sommes convaincus que les valeurs que nous portons pour notre pays sont essentielles - pour nous, pour l'Europe, pour le monde - que nous devons nous rassembler, nous réunir autour de ce qui fait notre identité, de ce qui fait notre singularité, notre indépendance. Et il n'y a pas d'indépendance, il n'y a pas de liberté, il n'y a pas de démocratie qui ne doivent être protégées par une armée. C'est la raison pour laquelle je vous exprime ici, dans cette circonstance, dans ce moment où il y a tant d'émotion, où il y a tant d'espoir aussi, et tant de volonté de surmonter les peurs, je vous exprime, ici, toute la reconnaissance de la Nation, toute ma confiance pour les missions dont vous avez la charge.

Vive la République, et vive la France.





